

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 39-290-1920 nommant M. Crémazy membre suppléant du Conseil Administration.

n° 39-290-1920

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 décembre 1920

Numéro JO
n° 290 du 31/12/1920

Date du numéro
31 décembre 1920

VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 1^{er} mars 1917, portant réorganisation du Conseil d'Administration de la Colonie :

TEXTE INTÉGRAL

Art.1^{er}

Est nommé membre suppléant du Conseil d'administration, pour une période de deux ans, M, Crémazy (Albert), Agent de la Compagnie des Messageries Maritimes à Djibouti. Art.2, — Le présent arrêté sera communiqué, enregistré et publié partout où besoin sera.

A. Lauret.